****

Berne, le 3 juillet 2018 / Communiqué

**La libre circulation des personnes doit apporter plus d'avantages aux travailleurs**

**Le Seco a publié aujourd'hui le 14e rapport de l'Observatoire sur les effets de la libre circulation des personnes. Il démontre une bonne intégration des travailleurs étrangers et des effets positifs sur le développement économique. Pour Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses, il est toutefois clair que les mesures d'accompagnement visant à protéger les salaires et les conditions de travail doivent être maintenues et que les travailleurs doivent être plus concernés par les retombées de la libre circulation des personnes.**

Le rapport de l'Observatoire brosse un tableau positif de la libre circulation des personnes. L'immigration est principalement motivée par le marché du travail, de sorte que l'intégration sur le marché du travail est une réussite. Grâce aux mesures d'accompagnement, il est garanti que les salaires suisses sont effectivement payés en Suisse et que la sous-enchère des salaires et des conditions de travail peut être constatée et sanctionnée. Selon Gabriel Fischer, responsable de la politique économique chez Travail.Suisse : « Les mesures d'accompagnement garantissent que la libre circulation des personnes n'entraîne pas seulement un développement économique positif, mais protègent également les salaires et les conditions de travail des employé-e-s et ne doivent en aucun cas être affaiblies dans les négociations d'un accord-cadre institutionnel ».

**La libre circulation doit profiter à tous**

Même si la conclusion économique globale de la libre circulation des personnes est positive, tout le monde ne bénéficie pas également des retombées de la libre circulation. C'est là que l'on fait appel à la politique. Une étape importante est franchie avec l'obligation d'annoncer les emplois vacants, qui est entrée en vigueur au début du mois. « La question de savoir si l'obligation d'annoncer les emplois peut améliorer sensiblement les chances des chômeurs sur le marché du travail doit être évaluée avec précision », a déclaré M. Fischer. Le recrutement de travailleurs étrangers reste très facile. Il est donc d'autant plus important d'intensifier les mesures de politique intérieure afin de mieux utiliser le potentiel de la main-d'œuvre du pays. Dans ce contexte, ce n'est pas un signal positif que le Conseil fédéral a décidé la semaine dernière de poursuivre sous une forme réduite l'Initiative pour combattre la pénurie de main d'œuvre qualifiée annoncée avec grand bruit en 2011, car elle n'a eu jusqu'à présent qu'un impact modeste.

Pour Travail.Suisse, il est clair que les bénéfices générés par la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux ne doivent pas seulement profiter aux entreprises sous forme de bénéfices et de réductions d'impôts. Ils doivent également être ressentis par la population (par exemple, sous forme de mesures contre la hausse des loyers et des primes d'assurance maladie, avec un soutien supplémentaire pour la formation et la formation continue des employés, par le biais de services de garde d'enfants externes à la famille abordables ou d'un congé de paternité raisonnable).

Pour d’autres informations :

Gabriel Fischer, Responsable Politique économique, 076 412 30 53